

**DELIBERATION N° 05/01.2024**

-----

L'an DEUX MILLE VINGT QUATRE, le TRENTE ET UN JANVIER, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de SEBOURG, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie dans la salle du conseil, sous la présidence de M. Bruno CELLIER, Maire de la commune de Sebourg.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Date de convocation du Conseil Municipal : 25/01/2024

Etaient présents : Bruno CELLIER - Didier LENNE – Martine BAURIN - Philippe MARCHAL - Frédéric ELU - Pierre PLACE - Dominique BUSSIGNIES - Jean-Marc BERNARD - Claudie DURIEUX - Christiane DENORME - Guillaume CELLIER - Thomas HALLUIN - Isabelle HUBLART- Brigitte HARLAUX - Guy JATIVA - Florence LIENARD - François LO PRESTI - Freddy SZYMCZAK

Absent(e)s et excusé(e)s avec procuration :

Mathilde POLACCI qui a donné procuration à D. Lenne

*Nomination d'un secrétaire de séance : Thomas Halluin*

**OBJET : Dénomination de la salle des Fêtes : salle Renée HEMON**

Comme évoqué lors de la cérémonie des vœux, M. le Maire propose que la salle des fêtes communale soit baptisée 'salle Renée Hémon'. En effet, ce serait un hommage à Me Hémon, sachant aussi que la salle polyvalente et la salle des fêtes sont souvent confondues car n'ayant pas pour le moment d'appellation respective.

L'Assemblée émet, à l'unanimité, un avis favorable à cette proposition.

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication, devant le Tribunal Administratif de Lille.  
Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.*

Publié sur le site Internet le 06.02.2024  
Envoyé et reçu au contrôle de légalité  
le 02.02.2024 Numéro unique de  
télétransmission ID 059-215905597-  
20240131-240202\_D1536SD-DE

Le Secrétaire,  
Thomas HALLUIN



Le Maire,  
Bruno CELLIER